

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20241210_P_169
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec L'ARSEPT (Association Régionale Santé Education et Prévention sur les Territoires Auvergne) pour une action collective diffusant des conseils de prévention santé illustrée par des initiations à la danse « Bougez-Dancez » en faveur des séniors du territoire dans le cadre des actions de L'Espace de Vie Sociale Pierre ROYON.

Le Président,

N° 20241210_P_169

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

L'Association Régionale Santé Education et Prévention sur les Territoires Auvergne

16 rue Jean Claret
63000 Clermont Ferrand

Pour une action collective diffusant des conseils de prévention santé illustrée par des initiations à la danse « Bougez-Dancez » en faveur des séniors du territoire

Date : Le 16 décembre 2024

Lieux : Espace de vie sociale Pierre ROYON

Participants : Séniors du territoire

Montant : A titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 10 décembre 2024

AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_P_169-AU
Reçu le 18/12/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

